

**L'éducation, la formation,
les TIC et l'information :
outils pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

Mémoire présenté à la
Commission des affaires sociales

Dans le cadre de la :
Consultation publique québécoise

« Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes »



**Centre de documentation
sur l'éducation des adultes et la condition féminine
(CDÉACF)**

Montréal, Québec - Décembre 2004

Une collaboration de :

Katherine Macnaughton-Osler, agente de développement
et Rosalie Ndejuru, directrice
CDÉACF

ISBN : 2-922995-15-1

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec (2004)
Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Canada (2004)

© Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)
Montréal, décembre 2004

Téléphone : (514) 876-1180 - Télécopieur : (514) 876-1325
Courriel : kmo@cdeacf.ca - Internet : <http://netfemmes.cdeacf.ca>

« Nous affirmons que le développement des TIC offre des chances immenses aux femmes, qui devraient faire partie intégrante de la société de l'information et en être des acteurs clés. Nous sommes résolus à faire en sorte que la société de l'information favorise l'autonomisation des femmes et leur participation pleine et entière, à égalité avec les hommes, dans toutes les sphères de la société, à tous les processus de prise de décision. Nous devrions favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes et, à cette fin, utiliser les TIC comme outil. »

Paragraphe 12, *Construire la société de l'information: un défi mondial pour le nouveau millénaire* –
Déclaration de principes de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information,
Genève, Suisse, 12 décembre 2003

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	7
INTRODUCTION.....	9
ANALYSE ET COMMENTAIRES SUR L'AVIS.....	11
Partie I : Proposition de stratégies	
Chapitre I — Portrait de la situation.....	11
Chapitre II — Le projet proposé.....	12
Chapitre III — La volonté gouvernementale : une condition de réussite.....	13
Partie II : Proposition d'orientations gouvernementales et d'axes d'intervention	
Première orientation	
Favoriser la transformation des rôles sociaux par la lutte aux stéréotypes féminins et masculins et par la promotion de valeurs et de comportements égalitaires.....	15
<i>Axe d'intervention 1</i>	15
<i>Axe d'intervention 6</i>	15
Deuxième orientation	
Promouvoir l'égalité économique entre les femmes et les hommes et corriger les inégalités qui persistent dans le contexte d'une économie ouverte et mondialisée.....	16
<i>Axe d'intervention 1</i>	16
Cinquième orientation	
Éliminer toute violence et atteinte à la dignité ou à l'intégrité subie en raison du sexe.....	17
<i>Axe d'intervention 2</i>	17
Sixième orientation	
Soutenir l'exercice du pouvoir et de la participation sociale en toute égalité pour les femmes et les hommes, sur les plans national, régional et local.....	18
Septième orientation	
Assurer l'ancrage de l'égalité entre les femmes les hommes au sein du gouvernement.....	19
<i>Axe d'intervention 1</i>	19
<i>Axe d'intervention 3</i>	20
<i>Axe d'intervention 4</i>	20
CONCLUSION.....	21
RECOMMANDATIONS.....	23
BIBLIOGRAPHIE.....	25

**L'éducation, la formation,
les TIC et l'information :
outils pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

SOMMAIRE

Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) collecte, diffuse, promeut et rend accessibles, en français, les savoirs et savoir-faire des milieux de l'éducation des adultes, de l'alphabétisation et de la condition féminine du Québec et des communautés francophones du Canada.

Le CDÉACF est préoccupé par le droit et l'accès des femmes à l'information, à l'éducation, à la formation et aux technologies de l'information et de la communication (TIC). La place des femmes dans la participation sociale et la prise de décision politique dans ces mêmes champs d'action le préoccupe également. Le CDÉACF participe à la consultation publique québécoise « Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes » dans le but de contribuer à combler les lacunes de l'Avis en partageant ses expériences et réflexions et en formulant des recommandations.

Des éléments importants du portrait des femmes au Québec manquent à l'Avis. Entre autres, le fait que l'éducation, la formation, le droit à l'information, l'accès à la documentation et aux TIC ainsi que la production et la diffusion de savoirs des groupes de femmes sont autant d'enjeux essentiels à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

En partie à cause des stéréotypes sexuels véhiculés dans la société québécoise, les femmes se trouvent encore dans des emplois traditionnels et les filles, dans des programmes d'études traditionnels. Il est essentiel de contribuer à défaire ces stéréotypes pour que les femmes aient accès aux emplois non-traditionnels, dans les domaines telles que les TIC.

Différents obstacles tels la pauvreté, la violence et les responsabilités familiales rendent difficile l'obtention d'une formation de base pour de nombreuses femmes. Intervenant majeur dans le domaine de l'éducation et de la formation de base, l'état doit développer des mesures pour surmonter ces obstacles pour les femmes.

Les TIC présentent des occasions de solidarité et des outils pour la formation à distance, l'action et la participation sociale et politique des groupes de femmes. Mais les femmes et les groupes de femmes doivent y avoir accès afin d'en profiter. De plus, le cyberspace doit être un lieu sécuritaire, libre de violence ou d'atteinte à l'intégrité et la dignité des femmes et des groupes de femmes, pour qu'elles l'investissent.

Les groupes de femmes produisent des savoirs et agissent à tous les niveaux de notre société dans le but d'atteindre l'égalité. Ces savoirs se doivent d'être connus par les hommes et la société en général ; pour ce faire, les groupes ont besoin de l'appui de l'état.

La représentation et la participation sociale et politique des femmes sont incontournables à l'élaboration de politiques et de programmes qui répondent aux besoins des femmes. Les groupes de femmes doivent être consultés et reconnus comme partenaires dans ces processus.

Finalement, la recherche de l'égalité doit être une préoccupation de l'état, entre autres par la mise en place de mesures telle la nomination d'une ministre en titre à la condition féminine, le développement d'une politique en matière de condition féminine, avec un plan d'action et un budget qui lui est rattaché. L'analyse différenciée selon les sexes doit être instaurée comme pratique courante dans l'élaboration de nouvelles politiques et programmes.

INTRODUCTION

Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) œuvre dans les champs de l'éducation des adultes, la condition féminine, l'alphabétisation et l'action communautaire. Sa mission est la suivante :

« Dans une perspective de démocratisation des connaissances, de reconnaissance du droit à l'information et de valorisation du patrimoine documentaire communautaire québécois, le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine est un carrefour d'échanges et un espace d'expression qui a pour mission de collecter, diffuser et promouvoir et rendre accessibles, en français, les savoirs et savoir-faire des milieux de l'éducation des adultes, de l'alphabétisation et de la condition féminine du Québec et des communautés francophones du Canada. »

En matière de condition féminine, le CDÉACF offre l'accès à une riche collection de documentation imprimée et virtuelle et il a été un *leader* dans l'accès aux TIC pour les groupes de femmes au Québec. Le CDÉACF regroupe parmi ses membres, 68 membres oeuvrant en condition féminine, dont : des centres de recherche en études féministes, des centres de femmes, des regroupements régionaux, nationaux et pan-canadiens de femmes, des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, des maisons d'édition et autres.

Le CDÉACF participe à la consultation publique québécoise « Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes » à cause de la préoccupation particulière du Centre pour le droit des femmes à l'information, à l'éducation, à la formation et aux TIC. Le Centre s'interroge également sur la place des femmes dans la participation sociale et la prise de décision politique dans ces mêmes champs.

En déposant ce mémoire, le CDÉACF vise à souligner les enjeux de l'éducation des adultes, la formation et les TIC pour les femmes, dans le cadre de la société actuelle de l'information et du savoir, le Centre les jugeant fondamentaux dans la recherche de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les femmes et les groupes de femmes détiennent des savoirs et des savoir-faire propres. Ce sont autant des utilisatrices que des productrices d'informations et de documentation – imprimée et virtuelle. Et pourtant, en dépit du fait que l'accès à l'éducation, l'accès à l'information et aux TIC soient des enjeux fondamentaux pour l'égalité, ces thématiques trouvent peu d'écho dans l'Avis de consultation.

Le CDÉACF cherche à combler cette lacune en partageant ses expériences et ses réflexions au sujet de l'Avis, et en formulant des recommandations. Le mémoire reprend les orientations et les axes de l'Avis qui sont pertinents à notre champ d'expertise. Ils sont analysés et des recommandations d'action se trouvent à travers cette analyse. Le résumé des recommandations est repris à la fin du mémoire, où apparaît également une bibliographie des documents pertinents qui sauront renseigner et informer davantage la Commission.

ANALYSE ET COMMENTAIRES SUR L'AVIS

Partie I : Proposition de stratégies**Chapitre I — Portrait de la situation**

De l'avis du CDÉACF, le premier chapitre, qui dresse le portrait de la situation des femmes au Québec, présente quelques lacunes.

À la page 27, la montée des TIC est mentionnée comme élément problématique du contexte actuel. Pour beaucoup de femmes et de groupes de femmes, les TIC offrent de nouvelles opportunités de renforcement des solidarités et d'action sociale. La déclaration de la Conférence internationale Know-How de 2002 (ISIS-WICCE, 2002), sur les services d'information féministes du monde, affirme que si les TIC peuvent accentuer ou transformer les systèmes d'inégalité, et ne peuvent amener l'égalité en soi, elles constituent toutefois un outil d'action et de changement social pour la défense des droits des femmes. Le CDÉACF reconnaît que les TIC peuvent toutefois comporter aussi leur lot de désagréments.

Le chapitre réfère notamment au discours anti-féministe, qui trouve un écho dans quelques médias. Pour compléter ce portrait, l'expérience du CDÉACF à cet égard est significative. Le site Web en condition féminine du CDÉACF – « NetFemmes » (<http://www.netfemmes.cdeacf.ca>) - ainsi que la liste de discussion électronique du même nom, sont l'une des cibles des anti-féministes. Le réseau NetFemmes reçoit régulièrement des messages haineux contre les femmes, et à l'été 2003, plusieurs hommes se sont abonnés à la liste de discussion et ont envoyé des messages anti-féministes. Le CDÉACF s'est doté de certaines procédures pour protéger NetFemmes, telle une modération, qui oblige les animatrices à lire chaque message avant de les diffuser sur la liste. On peut comprendre qu'avec une circulation d'environ 50 messages par semaine, la charge de travail des animatrices est considérablement augmentée.

Malgré ces contraintes, les TIC ont eu un rôle rassembleur pour les groupes de femmes membres et alliés du CDÉACF : elles ont permis de créer le réseau NetFemmes et de répondre à certains besoins en matière de formation à distance et de recherche. Le CDÉACF est convaincu que les TIC ont un rôle positif dans la recherche de l'égalité entre les femmes et les hommes : elles permettent de s'informer, de discuter, de se documenter, de diffuser de l'information et la documentation, de chercher du soutien, de participer à la prise de décision politique, de planifier des actions sociales, de mobiliser des communautés et plus encore...

Les groupes de femmes et les femmes sont moins bien équipées et moins formées dans l'utilisation des TIC, à cause notamment de la pauvreté qu'elles vivent, le financement précaire des groupes et le manque de valorisation des connaissances techniques chez les femmes (Groupe des 13, 2001¹). Le CDÉACF est convaincu que l'accessibilité est au cœur des enjeux citoyens des TIC dans le sens qu'elle est indispensable au développement d'une société juste et équitable.

Les groupes de femmes au Québec n'exploitent pas suffisamment les TIC à des fins citoyennes et politiques. De plus, en comparaison avec l'ensemble du Canada, l'utilisation des TIC au Québec est moins répandue. Pourtant, l'information est de plus en plus disponible en ligne, alors en n'accédant pas aux TIC,

¹ Le Groupe des 13 regroupe les principaux regroupements nationaux de femmes au Québec. Si à l'origine, le Groupe des 13 comptait ce nombre d'organismes parmi ses membres, le Groupe des 13 compte maintenant une vingtaine de regroupements en condition féminine, dont le CDÉACF.

les femmes et les groupes de femmes peuvent manquer des informations ou les recevoir trop tard pour pouvoir avoir un impact au niveau décisionnel (Groupe des 13, 2003 ; CDÉACF, 2003).

En complément aux TIC, l'information écrite, telle la documentation produite par les groupes de femmes représente un outil vers l'atteinte de l'égalité entre les sexes. En effet, les groupes de femmes ont développé au fil des années un savoir et savoir-faire qui se traduit par une masse importante de résultats de recherche, d'avis et mémoires politiques, de bulletins, revues et autres documents. Il est indispensable que les savoirs produits par les femmes et les groupes de femmes soient diffusés pour qu'ils fassent partie de la référence collective, si on souhaite atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes.

À l'instar de nombreux groupes de femmes, le CDÉACF est aussi préoccupé par les questions d'égalité entre les femmes elles-mêmes, comme l'égalité entre les femmes et les hommes (Groupe des 13, 2003). Les femmes doublement discriminées, telles les femmes autochtones, les femmes des communautés culturelles et autres minorités doivent faire face à des obstacles supplémentaires en ce qui concerne le soutien à la production de savoirs propres et l'accès aux TIC pour la diffusion de leurs savoirs et la participation politique. Les femmes des régions éloignées ainsi que les femmes en processus d'alphabétisation sont également confrontées à des obstacles spécifiques qui doivent être soulignés, identifiés et documentés.

Chapitre II — Le projet proposé

Le CDÉACF trouve les trois leviers proposés par le Conseil du statut de la femme, intéressants et pertinents. Le Centre offre les commentaires et suggestions suivantes à ces trois leviers :

Premier levier : une approche spécifique

L'approche spécifique favorise la continuité au niveau de la recherche, la production et la diffusion de documentation qui analyse et présente les enjeux spécifiques des Québécoises, en tant que femmes. Ce levier permet de comprendre le vécu spécifique des femmes, dans le but de trouver des solutions politiques pertinentes et adaptées.

Deuxième levier : une approche transversale

L'approche transversale apparaît pertinente pour le CDÉACF, car cela permet d'appliquer à l'ensemble des politiques et programmes gouvernementaux une analyse des impacts différents de ces derniers sur les femmes et les hommes. Il s'agit d'une démarche essentielle à la recherche de l'égalité et qui, en dépit du fait que cette approche avait été adoptée par l'État québécois, n'a pas été mise en application de façon systématique.

À titre d'exemple : le député de Verdun, Henri-François Gauthrin, responsable du gouvernement en ligne au Québec, a déposé en juin 2004 le rapport sur le gouvernement en ligne « Vers un Québec branché pour ses citoyens ». Ce rapport ne présente pas d'analyse différenciée selon les sexes des TIC, ni du gouvernement en ligne ni de la démocratie en ligne. Les femmes ne sont pas mentionnées comme population spécifique, de la même façon qu'on identifie par exemple les jeunes ou les personnes ayant un handicap. Pourtant, on sait que les femmes ont un accès et une utilisation différente des TIC que les hommes, elles ont des besoins spécifiques qui en découlent et qui sont connus.

Troisième levier : une approche sociétale

L'approche sociétale favorise la contribution de l'ensemble de la société pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. Le CDÉACF appuie cette initiative et souligne que les documents produits et les actions menées par les groupes de femmes informent les hommes et les aident à appuyer et à comprendre les groupes de femmes dans leur recherche de l'égalité. En effet, la documentation et l'information augmentent les connaissances, permettent une compréhension améliorée des enjeux qui touchent les femmes et contribuent à réduire les barrières entre les femmes et les hommes.

Chapitre III — La volonté gouvernementale : une condition de réussite

Le CDÉACF appuie plusieurs éléments de ce chapitre en ce qui concerne le rôle fondamental de l'État pour l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Entre autres, l'affirmation que l'État a une responsabilité importante dans l'atteinte de cet objectif ; la recommandation de maintenir deux structures – une infrastructure essentielle en matière de condition féminine au Québec – un secrétariat en condition féminine intégré au gouvernement ainsi qu'un conseil consultatif autonome qui formule des avis à l'intention du gouvernement.

Le CDÉACF appuie avec ferme conviction la recommandation des groupes de femmes au Québec de nommer une ministre en titre à la condition féminine. De plus, le développement, l'adoption et la mise en œuvre d'une politique en matière de condition féminine – et la consultation des groupes de femmes à cet égard – est un élément incontournable en matière d'action gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette politique devra se traduire par la préparation d'un plan d'action opérationnel, avec un budget afférent pour la réalisation des actions identifiées.

Partie II : Proposition d'orientations gouvernementales et d'axes d'intervention

Première orientation

Favoriser la transformation des rôles sociaux par la lutte aux stéréotypes féminins et masculins et par la promotion de valeurs et de comportements égalitaires

Axe d'intervention 1 : Documenter les manifestations et les effets des stéréotypes sexuels et sexistes ainsi que les stratégies efficaces pour les contrer dans les domaines où l'état exerce une responsabilité

Les stéréotypes sexuels – féminins et masculins – sont encore très présents dans la société québécoise. Les groupes de femmes les dénoncent et diffusent des informations et développent des connaissances pour sortir de ces carcans et stéréotypes des femmes. L'État doit consolider la diffusion de ces informations et des connaissances développées par les femmes et les groupes de femmes, pour défaire ces carcans et ces stéréotypes.

Les rôles traditionnels pour les femmes – en emploi, aux études, dans la société – persistent au Québec. Internet contribue à la réification des femmes et à la fabrication et la diffusion de la pornographie en ligne.

Recommandation : favoriser la promotion de l'image positive des femmes.

Axe d'intervention 6 : Soutenir les groupes qui interviennent en faveur de l'égalité

Le CDÉACF appuie fortement la première recommandation contenue dans l'Avis : « Maintenir son soutien aux groupes de femmes en raison de leur contribution à la construction d'une société égalitaire entre les femmes et les hommes ». Depuis plus de 30 ans, les groupes de femmes oeuvrent à la recherche de l'égalité entre les femmes et les hommes. Or, l'égalité n'étant pas encore atteinte, il est essentiel de continuer à les appuyer dans la réalisation de leurs missions, notamment point de vue financier.

Les groupes de femmes qui interviennent au niveau de l'accès à l'information, l'accès aux TIC et la diffusion de documentation féministe constituent des groupes particulièrement sous-financés et peu reconnus. La conférence Know-How (2002) affirme l'importance des études et enquêtes pour faire l'état de la situation des femmes et connaître les obstacles et lacunes dans l'information et la communication concernant les femmes. Il est essentiel que l'État soutienne les groupes de femmes, notamment les groupes qui interviennent dans l'accès à l'information et aux TIC pour les femmes et les groupes de femmes.

Recommandation : soutenir les groupes de femmes qui visent l'égalité et interviennent en éducation des adultes, à la formation à distance, à l'accès aux TIC et à la diffusion de la documentation féministe.

Deuxième orientation

Promouvoir l'égalité économique entre les femmes et les hommes et corriger les inégalités qui persistent dans le contexte d'une économie ouverte et mondialisée.

Les femmes et les hommes se retrouvent encore confinés à des emplois traditionnels. Il est important de briser les ghettos d'emplois, notamment par l'éducation des filles et des garçons ainsi que la formation pour encourager les femmes à entrer dans des domaines non-traditionnels, tels les TIC.

Les femmes sont concentrées aussi dans des secteurs de formation traditionnels (Groupe des 13, 2003). Il faut miser sur les mesures qui encouragent les filles et les femmes à faire des études dans les domaines non-traditionnels telles les technologies de l'information et de la communication. Les conditions de ces emplois-là sont particulièrement intéressantes.

Recommandation : promouvoir les domaines de formation non-traditionnels auprès des filles.

Axe d'intervention 1 : Continuer de miser sur la formation initiale, développer une culture de formation continue, encourager la diversification professionnelle et soutenir l'insertion en emploi

L'accès à l'éducation permet aux femmes de faire des avancées en matière d'égalité, dans ce sens, l'éducation est un outil d'émancipation pour les femmes. L'accès à une formation de base représente un élément fondamental de la formation continue et de l'éducation des femmes (Groupe des 13, 2003).

Le Groupe des 13 (2003) privilégie une définition large de l'éducation des adultes, pour inclure : l'éducation populaire telle que pratiquée par les organismes qui oeuvrent en action communautaire autonome, dont les groupes de femmes. Par ailleurs, le Groupe des 13 (2001) affirme qu'en matière d'éducation des adultes, on devrait retrouver des engagements de la part des ministères, favoriser l'accès libre et gratuit à l'éducation des adultes – y compris la formation de base et la formation générale. Un rôle fondamental de l'État est de prendre les engagements financiers nécessaires à l'éducation des adultes adaptée aux besoins spécifiques des femmes, entre autres au sein des groupes de femmes.

Les femmes font face à des obstacles pour acquérir la formation de base et la formation générale : la pauvreté relative des femmes par rapport aux hommes, la conciliation travail-famille, les violences de toutes sortes dans différents milieux de vie, vécus majoritairement par les femmes. Les solutions possibles : le financement adéquat des services de garde, le transport public accessible, l'adaptation des horaires de travail, la révision du régime de prêts et bourses (Groupe des 13, 2001).

Il faut favoriser la formation sur les TIC et leur utilisation pour les groupes de femmes : le développement d'informations, la diffusion de leurs informations et l'amélioration des communications (intra et inter-organismes). Le développement des compétences par le biais entre autres des CAPI (centres d'accès publics à Internet) et des programmes d'éducation populaire dans les groupes de femmes. La formation sur les logiciels libres doit être promue, pour que ces derniers soient développés par et pour les groupes de femmes, dans une perspective d'appropriation citoyenne des TIC.

La formation à distance représente une façon créatrice et novatrice pour les groupes de femmes de s'approprier les TIC. La formation à distance est de plus en plus nécessaire aux groupes de femmes,

surtout les groupes nationaux et régionaux, dont les membres sont dispersées sur un grand territoire. Cette utilisation des TIC permet de rejoindre davantage les femmes en milieu rural, éloignées des ressources disponibles en milieu urbain.

Le CDÉACF appuie les recommandations présentées dans le cadre de cet axe, notamment les recommandations de :

- continuer à souscrire au principe de la démocratisation des études ;
- favoriser la diversification professionnelle des filles et des garçons en cherchant autant à intéresser les garçons à des domaines à prédominance féminine qu'à attirer les filles dans des filières traditionnellement masculines ;
- rechercher les moyens visant à développer la culture scientifique chez les jeunes et à surmonter les blocages, notamment chez les filles, afin que les femmes diplômées tirent davantage profit des occasions offertes par la reconversion de l'industrie vers des entreprises à fort contenu informatique et technologique ;
- développer une culture de formation continue dans tous les milieux de travail et s'assurer que toutes et tous y ont accès ;
- encourager la diversification professionnelle des travailleuses et des travailleurs ;
- soutenir les femmes qui éprouvent des difficultés d'intégration à la main-d'œuvre parce que, en raison de caractéristiques particulières (condition sociale, couleur, origine ethnique, âge, présence d'un handicap, etc.), elles sont vulnérables à la double discrimination.

De plus, le CDÉACF apporte les recommandations suivantes, dans le but de continuer de miser sur la formation continue des femmes :

Recommandation : favoriser l'accès à l'éducation pour toutes et tous : le maintien et le renforcement d'un système public et gratuit dans toutes les régions du Québec.

Recommandation : développer des mesures d'accès à la formation pour toutes les femmes.

Recommandation : élargir la définition de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue à la formation de base et l'éducation populaire autonome.

Recommandation : développer des compétences dans l'appropriation des TIC chez les femmes et les groupes de femmes et développer la formation à distance au profit de ces groupes.

Recommandation : favoriser le droit à la communication en ligne aux groupes de femmes, par le biais de l'accès aux équipements nécessaires, la formation adaptée et le soutien technique.

Cinquième orientation

Éliminer toute violence et atteinte à la dignité ou à l'intégrité subie en raison du sexe

Axe d'intervention 2 : Lutter contre l'exploitation sexuelle

Le CDÉACF applaudit le fait que dans l'Avis, on reconnaisse l'oppression des femmes par les anti-féministes sur Internet et le trafic sexuel des femmes, qui est facilité par l'expansion des TIC.

Mais aussi : le CDÉACF trouve que l'État devrait faire face à cette réalité par l'identification de mesures spécifiques pour la traiter. Le gouvernement devrait mettre en place un cadre qui, tout en respectant la

liberté d'expression, protège les droits à la sécurité, la dignité et à l'égalité des femmes sur Internet. C'est toute une facette de la réalité en ligne, qui touche aux droits humains et aux lois, mais qui est très peu présente dans l'Avis et absente du rapport Gautrin (2004).

Recommandation : protéger les droits des groupes de femmes et des femmes, visées par les anti-féministes sur Internet.

Sixième orientation

Soutenir l'exercice du pouvoir et de la participation sociale en toute égalité pour les femmes et les hommes, sur les plans national, régional et local

La participation des femmes à la prise de décision politique est fondamentale à l'exercice de la démocratie au Québec et mène à plus d'égalité. Par participation, le CDÉACF entend non seulement la participation politique traditionnelle et la participation sociale, mais aussi la participation des femmes à la prise de décision en ligne (un aspect de la « cyber-démocratie »), qui commence par l'accès aux TIC, la formation et le soutien technique pour faciliter ce processus.

Les façons d'exercer le pouvoir et de participer à la vie sociale de la communauté telles qu'exprimées dans les quatre axes de cette orientation sont assez complètes. Il manque toutefois la question de l'appropriation des TIC par les femmes et les groupes de femmes en vue de la participation sociale et politique, entre autres par le biais de la participation à des consultations en ligne.

Le Québec est en train de mettre en place le gouvernement en ligne, et les groupes de femmes n'ont pas encore été consultés là-dessus. Pourtant, les groupes de femmes et organismes communautaires ont développé des expertises au fil des années ; ils doivent être consultés également à ce titre, non pas exclus, au profit des seul(e)s citoyen(ne)s québécois(es). De façon plus spécifique, le CDÉACF est de l'avis qu'au-delà des secteurs public et privé, le milieu communautaire – dont les groupes de femmes – devraient être reconnus en tant que partenaires incontournables dans le développement et la réalisation des projets de participation sociale, tel la mise en place du gouvernement en ligne, faute de quoi les mesures mises en place ne répondront pas aux besoins des femmes.

Le CDÉACF appuie les recommandations présentées dans l'Avis, en particulier la première, qui touche au maintien et à la consolidation du soutien aux groupes communautaires autonomes, qui contribuent à la participation sociale. Le CDÉACF applaudit la recommandation de soutenir des actions en vue de renforcer le potentiel de participation sociale des personnes vulnérables à l'exclusion, plus particulièrement les personnes pauvres, faiblement scolarisées, vivant avec un handicap, issues de l'immigration, de communautés culturelles ou autochtones, et le Centre ajoute à cet égard les personnes en formation de base et en processus d'alphabétisation. Le fait de susciter et d'appuyer des initiatives en matière d'éducation à la citoyenneté dans une perspective favorisant l'égalité de participation des filles et des garçons rallie le CDÉACF. La recommandation de susciter et d'appuyer des initiatives visant à accroître l'accès et la familiarisation avec Internet, notamment auprès des groupes sociaux et des femmes qui accusent un retard sur ce plan, apparaît particulièrement pertinente.

L'accès des femmes aux TIC augmentera les capacités des femmes à créer, traiter et diffuser leur propre information et documentation et ainsi améliorer l'image sociale des femmes et leur rôle dans la société, fondement même de l'égalité. L'accès aux logiciels libres en tant qu'outils de développement pour les

groupes de femmes devrait être encouragé également. Les obstacles à l'accès à Internet doivent être levés pour les femmes et les groupes de femmes, car ils favorisent l'inégalité.

La dernière recommandation présentée dans l'Avis à cette orientation, semble tenir compte des réalités des femmes ainsi que des personnes peu scolarisées : Inciter les organismes publics et parapublics ainsi que les institutions qui sollicitent la collaboration des citoyennes et des citoyens en vue d'adapter leur mode de fonctionnement pour favoriser la participation : information de qualité, vulgarisée et accessible, adaptation des horaires des rencontres, etc.

Le CDÉACF soumet les recommandations additionnelles suivantes à la réflexion autour de la participation sociale des femmes.

Recommandation : promouvoir l'implication citoyenne des groupes de femmes dans l'élaboration de politiques, particulièrement celles en matière de condition féminine, des TIC et de l'éducation.

Recommandation : assurer la représentation politique des femmes au sein des instances décisionnelles locales, régionales, nationales et internationales, particulièrement celles en matière de condition féminine, des TIC et de l'éducation.

Recommandation : favoriser la participation et l'inclusion des groupes de femmes dans les processus de mise en place du gouvernement en ligne et de la cyber-démocratie.

Recommandation : développer et consolider la diffusion des productions des femmes et des groupes de femmes.

Septième orientation

Assurer l'ancrage de l'égalité entre les femmes les hommes au sein du gouvernement

Axe d'intervention 1 : Doter l'appareil d'état des ressources nécessaires à la réalisation de l'égalité

Les recommandations présentées dans l'Avis rejoignent pour beaucoup les préoccupations du CDÉACF et dans ce sens, le Centre les appuie. En particulier, les trois premières ont trait à la recherche, le développement d'informations et de documentation ainsi que leur diffusion ; le CDÉACF souhaite simplement que l'État voie aussi à soutenir les groupes de femmes qui participent directement à la concrétisation de ces recommandations.

De plus, à l'instar des groupes de femmes, le CDÉACF soumet les recommandations suivantes :

Recommandation : réaffirmer la responsabilité de l'État dans l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Recommandation : maintenir deux structures aux missions distinctes : un secrétariat en condition féminine intégré au gouvernement pour veiller à la mise en œuvre de la politique en matière de condition féminine dans tout l'appareil gouvernemental, et un conseil consultatif autonome qui formule des avis à l'intention du gouvernement.

Recommandation : nommer une ministre en titre à la condition féminine.

Recommandation : développer, adopter et mettre en œuvre une politique en matière de condition féminine et inclure les groupes de femmes tout au long de ce processus.

Recommandation : préparer et opérationnaliser un plan d'action issu de la politique, avec un budget afférent.

Axe d'intervention 3 : Se doter de l'instrumentation adéquate pour mettre en œuvre la politique d'égalité, dont les statistiques ventilées selon le sexe et l'approche intégrée de l'égalité (AIE)

Les groupes de femmes emploient le terme ADS (analyse différenciée selon les sexes) plutôt que AIE, et le CDÉACF privilégie également l'usage du terme ADS.

Il est essentiel qu'une analyse différenciée selon les sexes soit effectuée dans le cadre du développement et de l'implantation des politiques et programmes gouvernementaux, faute de quoi ils ne seront pas adaptés aux femmes. À titre d'exemple : on sait que les femmes ont un accès et une utilisation différente des TIC que les hommes, et des besoins spécifiques qui en découlent. Et pourtant, le rapport sur le gouvernement en ligne (Gautrin, 2004) ne présente pas d'analyse différenciée selon les sexes des TIC, du gouvernement en ligne ni la démocratie en ligne. En fait, les femmes ne sont pas mentionnées en tant que population spécifique, comme on identifie par exemple les jeunes ou les personnes ayant un handicap. La création d'un portail sur les femmes et la condition féminine n'est pas prévue non plus.

Recommandation : mettre en place l'usage de l'ADS dans l'élaboration des politiques et des programmes.

Axe d'intervention 4 : Développer et partager les connaissances sur les plans régional, national et international

Cet axe apparaît intéressant et pertinent aux préoccupations des groupes de femmes. Le CDÉACF souligne que les groupes de femmes produisent des connaissances sur les plans national, régional, locaux et international également, et il importe de les soutenir pour poursuivre ce développement et cette diffusion des connaissances. Les connaissances contribuent à transformer l'image des femmes dans l'inconscient collectif, ce qui constitue un élément important vers l'atteinte de l'égalité.

Le cyberespace offre des opportunités démocratiques potentielles pour diffuser des images positives des femmes. Les groupes de femmes souhaitent en profiter, mais ils ont besoin d'outils, de ressources, de soutien et d'informations pour ce faire. Il est essentiel de consolider et de développer les ressources des groupes de femmes, en vue de soutenir la diffusion.

Les bibliothèques et les centres de documentation sont des espaces importants d'expression communautaire, de création et de diffusion : ils favorisent la diffusion des connaissances et la formation citoyenne, le développement et la diffusion d'outils de formation et d'information, dans un but d'égalité entre les femmes et les hommes. Le CDÉACF soumet les recommandations suivantes :

Recommandation : soutenir le développement de l'accès à Internet et la libre circulation d'information, notamment par le biais des bibliothèques et des services d'information et de documentation.

Recommandation : s'assurer que les contenus gouvernementaux en ligne reflètent adéquatement les intérêts et répondent aux besoins des femmes et des groupes de femmes.

Recommandation : soutenir le développement, la production et la diffusion des savoirs et savoir-faire des femmes et des groupes de femmes pour la construction d'une société égalitaire.

CONCLUSION

En tant que centre de documentation intervenant dans les champs de la condition féminine, de l'éducation des adultes et de l'alphabétisation, le CDÉACF pose un regard particulier sur l'Avis de consultation « Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes ». En effet, pour le CDÉACF, l'accès à l'information et à la documentation pertinentes et accessibles, l'accès à l'éducation des adultes adaptée aux femmes, l'accès à la formation spécifique, les moyens de diffuser les connaissances, le tout dans un but de participation citoyenne, sont autant de préoccupations centrales.

Les bibliothèques et les centres de documentation sont des espaces importants d'expression communautaire et culturelle : ils favorisent la diffusion des connaissances, la formation citoyenne et le développement et la diffusion d'outils de formation et d'information, notamment dans un but d'égalité entre les femmes et les hommes

L'Avis de consultation présente un certain nombre de lacunes en ce qui concerne les outils vers l'égalité entre les femmes et les hommes, et cela explique la participation du CDÉACF à cette consultation publique. Nous espérons en avoir comblé à travers les informations et les recommandations que nous avons apportées.

Les femmes et les groupes de femmes du Québec produisent des connaissances et agissent sur les plans local, régional, national et international. Il importe de soutenir la diffusion de ces connaissances pour qu'enfin s'ancre, au niveau de notre inconscient collectif, une référence positive de la contribution des femmes dans la construction de notre société et de notre civilisation. Cette référence généralisée aux réalisations collectives des femmes appuyées par des preuves documentaires, constitue un élément incontournable à l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes. Plus, elle constitue une correction indispensable à plusieurs siècles de l'exclusion systémique des femmes de la référence positive.

Le cyberspace étant encore relativement jeune, il faut soutenir les groupes de femmes qui souhaitent y diffuser, elles ont besoin d'outils, de ressources, de soutien et d'informations pour ce faire. Il est essentiel de consolider et de développer les ressources des groupes de femmes, en vue d'une diffusion massive de leurs savoirs et leur savoir-faire.

L'utilisation des TIC n'est plus une option dans la société québécoise du vingt-et-unième siècle mais plutôt une nécessité. Elle permet d'améliorer les moyens d'exercer ses droits citoyens et de veiller au maintien de ces mêmes droits dans la société de l'information et du savoir actuelle. La documentation, la communication, l'information, la formation constituent des piliers de la défense des droits des femmes. Les groupes de femmes au Québec produisent une imposante documentation, l'État doit les soutenir dans sa diffusion. Il doit aussi les soutenir dans leur virage vers le cyberspace qu'ils ont amorcé depuis maintenant dix ans.

Comme il est mentionné plus haut, le chemin vers l'égalité entre les femmes et les hommes passe en partie par la reconnaissance et la visibilité des réalisations intellectuelles et culturelles des femmes et des groupes de femmes. Leurs savoirs et leur savoir-faire constituent au jour le jour une contribution fondamentale à la construction d'une société égalitaire, il faut que l'État mette tout en marche pour créer une image positive des femmes en référant à leurs productions documentaires.

RECOMMANDATIONS

- Favoriser la promotion de l'image positive des femmes
- Soutenir les groupes de femmes qui visent l'égalité et interviennent en éducation des adultes, à la formation à distance, à l'accès aux TIC et à la diffusion de la documentation féministe.
- Promouvoir les domaines de formation non-traditionnels auprès des filles
- Favoriser l'accès à l'éducation pour toutes et tous : le maintien et le renforcement d'un système public et gratuit dans toutes les régions du Québec
- Développer des mesures d'accès à la formation pour toutes les femmes
- Élargir la définition de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue à la formation de base et l'éducation populaire autonome
- Développer des compétences dans l'appropriation des TIC chez les femmes et les groupes de femmes et développer la formation à distance au profit de ces groupes
- Favoriser le droit à la communication en ligne aux groupes de femmes, par le biais de l'accès aux équipements nécessaires, la formation adaptée et le soutien technique
- Protéger les droits des groupes de femmes et des femmes, visées par les anti-féministes sur Internet
- Promouvoir l'implication citoyenne des groupes de femmes dans l'élaboration de politiques, particulièrement celles en matière de condition féminine, des TIC et de l'éducation
- Assurer la représentation politique des femmes au sein des instances décisionnelles locales, régionales, nationales et internationales, particulièrement celles en matière de condition féminine, des TIC et de l'éducation
- Favoriser la participation et l'inclusion des groupes de femmes dans les processus de mise en place du gouvernement en ligne et de la cyber-démocratie
- Développer et consolider la diffusion des productions des femmes et des groupes de femmes
- Réaffirmer la responsabilité de l'État dans l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes
- Maintenir deux structures aux missions distinctes : un secrétariat en condition féminine intégré au gouvernement pour veiller à la mise en œuvre de la politique en matière de condition féminine dans tout l'appareil gouvernemental, et un conseil consultatif autonome qui formule des avis à l'intention du gouvernement
- Nommer une ministre en titre à la condition féminine
- Développer, adopter et mettre en œuvre une politique en matière de condition féminine – et que les groupes de femmes soient consultés tout au long de ce processus
- Préparer et opérationnaliser un plan d'action issu de la politique, avec un budget afférent
- Mettre en place l'usage de l'ADS dans l'élaboration des politiques et des programmes
- Soutenir le développement de l'accès à Internet et la libre circulation d'information, notamment par le biais des bibliothèques et des services d'information et de documentation
- S'assurer que les contenus gouvernementaux en ligne reflètent adéquatement les intérêts et répondent aux besoins des femmes et des groupes de femmes ;
- Soutenir le développement, la production et la diffusion des savoirs et savoir-faire des femmes et des groupes de femmes pour la construction d'une société égalitaire.

BIBLIOGRAPHIE

Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) (2004a). **Les groupes de femmes dans la société de l'information : prendre notre place poliTIC**. Montréal.

Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) (2004b). **Au sujet du gouvernement en ligne. Lettre à Monsieur Henri-François Gauthrin**. Montréal.

Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) (2003a). **Pour une cybercitoyenneté égalitaire**. Montréal.

Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) (2003b). **Les technologies pourront-elles nous aider à exercer notre citoyenneté?** Montréal.

Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) (2001a). **Une infrastructure d'information et de documentation comme condition garantissant l'accès à l'éducation et la formation des adultes**. Montréal.

Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) (2001b). **Femmes et médias pour le changement social**. Montréal.

Coalition pour une politique d'éducation et de formation des adultes (2001). **Proposition de plate-forme commune**. Montréal.

Commission de l'ONU sur le statut de la femme (47^e session du 3 au 14 mars 2003). **Participation and access of women to the media, and information and communications technologies and their impact on and use as an instrument for the advancement and empowerment of women**. New York.

Conseil du statut de la femme (2004). **Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes - Avis**. Québec.

Division for the Advancement of Women (2002). **Information and communication technologies and their impact on and use as an instrument for the advancement and empowerment of women - Expert Group Meeting, Republic of Korea, 11 - 14 November 2002**. New York.

Gauthrin, Henri-François (2004). **Vers un Québec branché pour ses citoyens. Rapport sur le Gouvernement en ligne**. Québec.

Groupe des 13 (2003). **Plate-forme pour l'égalité des femmes**. Montréal.

Groupe des 13 (2001). **Avis sur le Projet de politique de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue**. Montréal.

International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA) (2002). **Le Manifeste IFLA pour Internet**.

ISIS-WICCE (Women's International Cross-Cultural Exchange) (2002). **Know-How Conference- the Proceedings**. Kampala.

Know-How Conference on the World of Women's Information (2002). **Declaration of Kampala - the Know-How Conference**. Kampala.

Know-How Conference on the World of Women's Information (1998). **Declaration of Amsterdam - the Know-How Conference**. Amsterdam.

Organisation des Nations-Unies (1995). **Déclaration de Beijing et plate-forme d'action**. New York.

Secrétariat à la condition féminine (2004). **L'Avenir des Québécoises – les suites des consultations de mars 2003**. Québec.

Sommet mondial sur la société de l'information (2003). **Déclaration de principes - Construire la société de l'information: un défi mondial pour le nouveau millénaire**. Genève.

Sutton, Jo et Scarlet Pollock (2003). **Les femmes et l'Internet: Participation, impact, autonomisation et stratégies – Rapport de la consultation**. Canada: Association Womenspace.

Table conjointe sur la gestion de l'information et les technologies de l'information de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (2002). **Renforcer la capacité du secteur bénévole et communautaire au moyen de la technologie – Rapport**. Ottawa.

WSIS Gender Caucus (2003). **Creating an Information Society for All requires integration of gender equality and women's human rights as a Fundamental Principle for Action - Statement of the WSIS Gender Caucus to the Closing Plenary of the Summit. Geneva, December 12 2003**. Genève.